

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2013/001

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF  
31 FRS DES CONDAMINES  
84300 CAVAILLON

**SEANCE DU 13 FEVRIER 2013**

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS :** Mr Dominique Pierre Président

Syndic titulaire : PONCET Norbert – excusés PECOULT Jocelyn – GUEYTTE Thierry - CALVIERE Gérard – PELISSIER Laurence

Syndic suppléant : LIENS Edmond – DEVINE Marc - OLIVIER Denis

L'an deux mille treize et le treize février, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet :**

Intégration de parcelles au périmètre

=====

**Le Président expose** : le syndicat a reçu une demande de raccordement sur la commune des Taillades.

Les parcelles à raccorder sur le réseau sous pression existant sont celles de Mme BERGER Amélie, n° 335 section AD et de Mlle MICHELETTI Lucie, N° 334 section AD:

La surface totale intégrée étant inférieure à 7% de la totale du périmètre (882 Ha), le syndicat est amené à se prononcer sur l'intégration de ces parcelles dans le périmètre de l'association.

**Où l'exposé du Président** : la commission syndicale approuve l'intégration de la parcelle AD N°334 et AD 335 dans le périmètre de l'association et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre

Pièce jointe :

Accord écrit des propriétaires